



ÉLECTIONS MUNICIPALES ET PÊCHE : Quelle position pour les candidats aux municipales ?

Saint-Avé, le 18 février 2026

Madame, Monsieur,

À l'approche des élections municipales de 2026, **notre fédération souhaite interpeller l'ensemble des candidats sur plusieurs sujets** qui préoccupent fortement les 15 000 pêcheurs de loisir morbihannais en eau douce, leurs AAPPMA* et ADAPAEF** et, plus largement, les acteurs engagés dans la préservation et protection des milieux aquatiques.

Depuis plusieurs années, la pêche de loisir fait l'objet d'attaques répétées et croissantes de la part de courants antispécistes, visant à remettre en cause la légitimité de la pêche de loisir, voire à en restreindre ou en interdire la pratique. Ces positions, souvent déconnectées des réalités locales et du rôle environnemental des pêcheurs, suscitent une vive inquiétude au sein de notre réseau associatif. Nous souhaitons connaître votre positionnement sur ce sujet et la manière dont vous envisagez de défendre une pratique populaire, très encadrée et respectueuse des milieux et de la biodiversité.

Par ailleurs, **nous observons l'effacement progressif de nombreux plans d'eau à l'échelle du département**, alors même qu'ils constituent des sites essentiels pour l'apprentissage, la découverte de la pêche de loisir, notamment pour les jeunes, ainsi que pour la pratique de certaines techniques spécifiques. Ces espaces jouent également un rôle social, paysager et écologique important au sein des communes. Quelle est votre vision concernant leur maintien, leur gestion et leur valorisation ?

Nous souhaitons également attirer votre attention sur l'entretien de la ripisylve. Un entretien raisonné est indispensable à la fois pour garantir l'accès des pêcheurs aux cours d'eau et pour assurer la bonne fonctionnalité des milieux aquatiques (écoulement, biodiversité, qualité de l'eau). Cette thématique demeure trop souvent négligée par les propriétaires riverains, faute d'information, de coordination ou d'impulsion locale. Quel rôle entendez-vous faire jouer à la commune sur ce sujet ?

Fruit d'un travail technique et scientifique rigoureux, les résultats des suivis que nous menons au sein de notre réseau sur **les populations de poissons migrateurs** confirment des tendances alarmantes pour ces espèces patrimoniales emblématiques des rivières de votre commune. La survie de ces populations, essentielles pour nos milieux aquatiques, **subissent pour certaines la pression constante d'une filière professionnelle inadaptée face à l'urgence d'action publique les concernant** (anguille d'Europe par exemple). Quelle est votre avis à ce sujet ?

Enfin, nous tenons à souligner que l'année 2026 sera également marquée par le renouvellement des mandats au sein de nos AAPPMA et ADAPAEF. Celles-ci constituent **un maillon essentiel entre les municipalités et les pêcheurs, œuvrant au quotidien pour la gestion des milieux, la sensibilisation du public et le développement d'un loisir durable**. Le dialogue et le partenariat avec les communes sont, à ce titre, indispensables.

Dans ce contexte, nous serions reconnaissants de connaître vos positions et engagements sur l'ensemble de ces thématiques, afin d'éclairer nos adhérents et de favoriser une collaboration constructive avec les futurs élus municipaux.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette démarche et restons à votre disposition pour tout échange ou rencontre.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pierrick COURJAL

Président de la Fédération du Morbihan pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

**Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA)*

***Association Départementale Agréée des Pêcheurs Amateurs aux Engins et aux Filets (ADAPAEF)*

Fédération du Morbihan pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Association agréée au titre de la Protection de l'Environnement

3 Rue Marcel Dassault – 56890 SAINT-AVE

02 97 44 54 55 – accueil@fedepêche56.bzh